

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 35 (1890)
Heft: 4

Artikel: Neutralité de la Haute-Savoie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348163>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Si l'on ne tient compte que des troupes de première ligne, c'est de nouveau la Russie qui prend la tête.

Russie	1,639,000 hommes.
Allemagne	1,000,000 »
France	960,000 »
Autriche-Hongrie	940,000 »
Italie	610,000 »

L'entretien de ces cinq armées revient chaque année à la somme d'environ 4 milliards, y compris l'entretien des troupes de marine ; mais dans ce chiffre ne sont pas comptés les nombreux crédits militaires extraordinaires que les parlements votent à qui mieux mieux.

Pris séparément, les six principaux budgets de la guerre en Europe se montent à :

- Fr. 942,000,000 pour la France.
- » 762,000,000 pour l'Angleterre.
- » 762,000,000 pour la Russie.
- » 537,000,000 pour l'Allemagne.
- » 415,000,000 pour l'Italie.
- » 407,000,000 pour l'Autriche-Hongrie.

Neutralité de la Haute-Savoie.

Sous ce titre, on lit dans le *Diritto* :

Plusieurs journaux ont annoncé que des négociations étaient actuellement pendantes entre le gouvernement français et le gouvernement helvétique au sujet d'une nouvelle délimitation de la zone neutre du Chablais et du Faucigny.

Présentée sous ce jour, cette nouvelle est inexacte. Voilà ce qui en est en réalité.

Les députés de la Haute-Savoie ont fait une démarche auprès du Ministre des affaires étrangères aux fins de savoir si les deux pays considéraient toujours comme valide le traité de 1815, malgré les profonds remaniements subis dès lors par la carte de l'Europe et si au cas d'une conflagration l'armée suisse devait être mobilisée, ou si au contraire le traité devait être considéré comme caduc.

Le ministre français des affaires étrangères en a référé au Conseil fédéral par la voie ordinaire. Vu la cordialité des rapports existants entre les deux gouvernements, aucune difficulté n'est à prévoir ; l'accord sera vite fait, si peut-être il ne l'est déjà.